



Termes de Référence

Du Consultant Chargé

de l'établissement de la situation de
référence des indicateurs des objectifs
général et spécifique du Plan Opérationnel
du CORAF/WECARD

REF:01/SE-CW/DP/2010

Janvier 2010

7, Avenue Bourguiba, BP 48- cp18523- Dakar SENEGAL
Tel 221 869 96 18 Fax 221 869 96 31
secoraf@coraf.org www.coraf.org

1. Contexte:

Les principaux acteurs du CORAF/WECARD ont convenu en février 2006 de réviser le Plan Stratégique 1999 – 2014 et d'élaborer un nouveau plan stratégique pour l'aligner au Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique [PDDAA] et au Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique [FAAP]. Ils ont aussi convenu d'élaborer un Plan Opérationnel en 2 phases pour la mise en œuvre de la Stratégie. Le Plan Opérationnel du CORAF/WECARD de 2008 – 2013 ainsi élaboré, a été le résultat d'importantes consultations entre différents acteurs représentant l'ensemble des systèmes nationaux de recherche agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). Par ailleurs, le Plan opérationnel utilise le cadre logique comme outil de gestion et de planification notamment pour sa cohérence avec le FAAP, le PDDAA, les stratégies et les objectifs des autres organisations sous régionales. Aussi, à travers la mise en œuvre effective de ce plan opérationnel, le CORAF/WECARD veut contribuer à l'atteinte effective de l'objectif du PDDAA de 6% de la croissance annuelle de la productivité agricole d'ici à 2015.

Le Plan Opérationnel préconise une démarche de Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D). Cette démarche, basée sur le principe de l'approche intersectorielle, comprend plusieurs niveaux pour déterminer les priorités et engage la totalité des différents acteurs, allant des décideurs politiques aux fournisseurs de services de développement en passant par les producteurs qui sont au cœur du dispositif. L'intégralité de la stratégie est mise en œuvre à travers une approche-programme. La structure de gouvernance comprend des mécanismes internes pour le suivi-évaluation et la responsabilité pour assurer le fonctionnement régulier des programmes.

Pour mieux conduire ce processus de plan opérationnel, un cadre logique a été élaboré. Ce cadre présente les objectifs visés que les plans du CORAF/WECARD prévoient d'atteindre sur une période donnée si certaines hypothèses clés se vérifient. Les quatre résultats à produire par le CORAF/WECARD sont les suivants:

- Des technologies et innovations appropriées sont développées ;
- Des options stratégiques de prise de décisions pour les politiques, les institutions et les marchés sont élaborées ;
- Le système de recherche agricole sous régional est renforcé et coordonné ;
- La demande pour le système d'innovation agricole provenant des groupes cibles est facilitée et satisfaite.

Des indicateurs objectivement vérifiables et leurs moyens de vérification ont été identifiés pour suivre l'évolution des réalisations à tous les niveaux du cadre logique. Il apparaît nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi des indicateurs notamment de ceux portant sur les objectifs général et spécifique.

2. Objectifs de la mission

Cette mission vise à constituer un cadre pour le suivi des indicateurs d'impact et des effets du plan opérationnel et à documenter la situation de référence desdits indicateurs.

1. Résultats attendus de la mission

1. La situation de référence des indicateurs d'impact et d'effet documentée
2. Les valeurs cibles des indicateurs établies pour la période de 2008 à 2013
3. Le plan de suivi des indicateurs avec des valeurs cibles élaboré.

2. Mandat du consultant

- Réaliser l'étude de base et documenter la situation de référence pour les indicateurs d'impact et d'effet du plan opérationnel du CORAF/WECARD 2008-2013;
- Constituer pour ces indicateurs, une matrice pour leur suivi;
- A partir des données régionales, constituer pour chaque indicateur, la situation de référence de 2008.
- Collecter des données primaires et secondaires notamment dans la zone de l'Afrique centrale où lesdites données actualisées font défaut.
- Etablir pour ces indicateurs, des valeurs cibles pour la période de 2008 à 2013.

3. Méthodologie

La démarche à suivre vise à établir la situation de référence de 2008 des indicateurs sur la base des données agrégées provenant entre autres, des statistiques et rapports des organisations régionales et internationales de la sous région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. A cet effet, le consultant devra exploiter les données récentes provenant du processus de mise en œuvre de la Politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) à travers les PNIA (Programme national d'investissement agricole) et le PRIA (Programme régional d'investissement agricole). Ces données pourront au besoin, être complétées par certaines provenant des bases de données du RESAKKS, de la FAO de l'UEMOA, du CILSS ou de toute autre organisation de la sous région.

Pour la zone de l'Afrique centrale, il s'agira notamment de s'organiser pour collecter des données visant à compléter et actualiser celles qui existent au niveau de la CEEAC, de la CEMAC, du CARBAP et d'autres organisations régionales et nationales opérant dans cette partie de l'Afrique. A défaut, le consultant devra effectuer des missions dans certains de ces pays pour recueillir des informations actualisées nécessaires.

Les données à collecter devront porter sur les spéculations prioritaires à la sous région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit en particulier :

- Pour les cultures vivrières : Le riz, le maïs, le sorgho, le mil, l'igname, le manioc et le plantain.
- Pour l'élevage (bovins, ovins, caprins, volaille) : La viande, le lait et les œufs
- Pour la pêche et l'aquaculture: Les poissons.

Sur la base des données collectées, la situation de référence sera établie dans les pays représentant les trois zones agro-écologiques du CORAF/WECARD qui sont les suivantes :

- Zone du Sahel : Sénégal, Burkina
- Zone Côtière : Ghana, Bénin
- Zone de l'Afrique Centrale : Congo Brazzaville, Cameroun

Une matrice avec des valeurs cibles à l'horizon de 2013 sera construite pour les indicateurs notamment d'impact. L'utilisation d'un logiciel de projection pourrait s'avérer adéquate pour cet exercice.

4. Profil du consultant

- Etre un agro-économiste /agronome ou d'une discipline connexe mais ayant au moins dix (10) ans d'expérience pratique pertinente en développement agricole
- Avoir une bonne expérience dans la formulation et le suivi-évaluation de programmes/projets de développement.
- Avoir une expérience en matière de projection et de prospective
- Avoir la maîtrise et pouvoir travailler en anglais et en français
- Etre disponible pour la période de la mission

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de 25 jours ouvrables. La période de la mission va du **15 février au 29 mars 2010.**

Au démarrage de la mission, le Consultant proposera un plan et une méthodologie de travail qui seront utilisés, lesquels seront validés au niveau du Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD.

6. Obligations concernant les rapports

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra fournir au CORAF/WECARD les types de rapports ci-après:

- ***un rapport de démarrage, une semaine après le début de la mission.*** Ce rapport devra indiquer la démarche méthodologique, les pays à visiter, le calendrier précis de la mission, le plan du rapport de l'étude, les acteurs à rencontrer et à contacter par e-mail etc. ;
- ***un rapport provisoire, une semaine après la fin de la mission de terrain.*** Ce rapport devra présenter tous les résultats de l'étude ;
- ***un rapport définitif*** qui prend en compte les observations à l'issue de l'étude.

Les rapports rédigés en langue française ou anglaise seront transmis au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD en version électronique.

7. Rémunération

En conformité avec la politique du CORAF/WECARD sur les rémunérations pour services rendus, le Consultant recevra une rémunération correspondant à son niveau d'expérience. Le présent travail sera rémunéré sur une base de 25 jours ouvrables. Les modalités de paiement du Consultant seront spécifiées dans le contrat de service qui sera signé entre le Consultant et le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD.

8. Soumission du dossier

Le dossier de candidature comprenant **une lettre de motivation** et **un CV détaillé** doit être adressé au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, 7, Avenue Bourguiba BP 48 Dakar-RP, République du Sénégal ou par courrier électronique à l'adresse secoraf@coraf.org au plus tard le **05 Février 2010**.